

## Projet d'établissement 2022-2027

*Le nouveau projet d'établissement du CRC de La Teste-de-Buch a vocation à s'inscrire dans l'organisation générale du futur Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI) piloté par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (COBAS), qui souhaite respecter les aspirations de chaque collectivité en matière de diffusion culturelle, d'organisation logistique et de développement infrastructurel.*

Les grandes lignes de ce projet communautaire sont les suivantes :

- => Déterminer le socle commun d'enseignement et de fonctionnement aux quatre établissements de la COBAS ;
- => Fixer les orientations et le rôle spécifique du CRC de La Teste-de-Buch dans une volonté d'optimiser les complémentarités entre les établissements ;
- => Définir l'offre pédagogique et artistique en lien avec l'harmonisation tarifaire en cours.

### Sommaire

La Teste-de-Buch, présentation succincte .....	p 2
La petite histoire du conservatoire de musique .....	p 3
Le conservatoire aujourd'hui .....	p6
Le diagnostic.....	p 9
L'état des lieux .....	p 12
Bilan des grands axes du précédent projet d'établissement.....	p 14
Le projet 2022-2027 .....	p 20

## Géographie

La Teste-de-Buch est une commune située au sud du bassin d'Arcachon, dans le département de la Gironde, en région Nouvelle-Aquitaine. Elle fait partie de la région historique de la Gascogne. C'est une des plus grandes communes de France en superficie.

Elle comporte trois secteurs urbains séparés par une immense forêt domaniale : La Teste-Centre, de loin le plus peuplé, Cazaux et Pyla-sur-Mer.

Elle est limitrophe du département des Landes.

Son patrimoine naturel est remarquable avec notamment : l'île aux Oiseaux et ses cabanes tchanquées au centre du bassin d'Arcachon, la Dune du Pilat, le lac de Cazaux, la forêt usagère, le banc d'Arguin, les prés-salés, le port ostréicole et 18 kms de plages océanes.

## Économie

Deuxième bassin d'emploi du Département de la Gironde, La Teste-de-Buch est riche d'activités économiques variées, dont le tourisme, l'ostréiculture et la construction navale. La part des emplois publics y est d'autre part très forte, comme celles des commerces.

La population compte deux tiers d'actifs, pour un taux de chômeurs légèrement inférieur à 11%. La part des retraités est de 8%, comme celle des élèves et étudiants.

S'agissant des catégories socio-professionnelles, la commune compte 35% d'employés, 25% de professions intermédiaires, 16% d'ouvriers, 13% de cadres supérieurs, 10% de commerçants, artisans, chefs d'entreprise et 7% d'agriculteurs.

Le revenu moyen de la population est supérieur de 11,5% à la moyenne nationale.

## Démographie

En 2018, la commune de La Teste-de-Buch, avec plus de 26.000 habitants, est la plus grande ville du Bassin d'Arcachon. Du fait de son activité touristique, elle est surclassée dans la state 40.000-80.000 habitants). La commune occupe le 343<sup>e</sup> rang au niveau national, et le 8<sup>e</sup> au niveau départemental.

La population de la commune est relativement âgée. La part des plus de 60 ans (36,5 % en 2018) est en effet supérieure de 10 points au taux national. Les moins de 30 ans représentent un grand quart des testeurs et les plus jeunes (moins de 15 ans) cible privilégiée des activités d'enseignement proposées par le Conservatoire, représentent 13% des habitants.

---

## La petite histoire du Conservatoire de Musique

---

La première « école de musique », vivier de l'harmonie municipale, est créée en 1882.

Il s'agit en réalité d'une société musicale, dont les statuts prévoient sa participation aux fêtes et cérémonies officielles. Les premiers cours de musique sont dispensés dans les écoles de la commune. À partir de 1921, Abel Canlorbe, ostréiculteur musicien, en a la charge et organise aussi les fêtes scolaires et municipales.

C'est réellement en 1928 que naît une véritable école de musique. Les cours débutent le 1<sup>er</sup> février sous la direction de Léon Daycard, ancien chef de musique dans les équipages de la Flotte à Toulon. L'objectif est alors d'alimenter l'harmonie en musiciens. Traditionnellement, le directeur de l'école est aussi celui de l'harmonie. Parallèlement, Monsieur Daycard dirige l'enseignement musical au sein de l'école des garçons, tandis que Mademoiselle Dumusseau assure, avec moins d'autorité, les cours pour l'école des filles.

Le fonctionnement de l'école est mis en sommeil durant la Seconde Guerre mondiale. Puis Pierre Monteil, ancien élève de Léon Daycard, la relance dès 1945. Les cours de solfège et de théorie ont lieu le jeudi après-midi et les répétitions le lundi soir. Chaque année, l'ensemble des élèves est présenté aux examens régionaux organisés par la Confédération Musicale de France.

En 1977, l'école de musique est municipalisée. L'année suivante, Jean Dupin succède à Pierre Monteil comme directeur.

Dès 1982, devant l'augmentation du nombre d'élèves, la municipalité décide de transférer l'école dans des locaux plus spacieux, rue du Chemin des Dames. En octobre 1984, l'école quitte donc l'ancienne Justice de Paix pour s'installer dans la salle des Jeunes du Captalat.

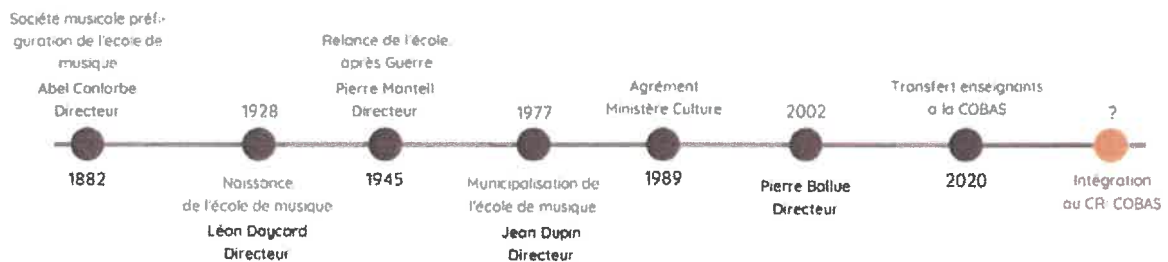
En 1989, l'école devient la première agréée du département, ce qui lui permet de délivrer un certificat d'études musicales reconnu par le ministère de la Culture. Cet agrément récompense officiellement l'excellence de son enseignement.

Le 21 juin 1992, l'école de musique prend le nom de Pierre Monteil. Plus tard, elle devient Conservatoire municipal de musique, puis Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC).

En juin 2002, Jean Dupin prend sa retraite. Pour lui succéder, la Ville recrute Pierre Ballue, alors conseiller aux études au conservatoire de Bordeaux (CRR). Depuis cette date, l'intéressé développe l'enseignement des pratiques collectives, du département jazz et des musiques actuelles. L'école s'agrandit en conséquence rapidement avec la rénovation et l'aménagement de l'ancien grenier du bâtiment en 4 salles de cours.

En 2018, une partie des cours est désormais dispensée dans l'ancienne école Victor Hugo à la suite de l'augmentation considérable des effectifs (de 250 en 2002 à plus de 500 en 2015) et du besoin d'espace pour les cours de pratiques collectives.

En septembre 2020, les enseignants du Conservatoire sont transférés à la COBAS. La gestion administrative et financière reste de la compétence de la Ville. En 2021, la nouvelle municipalité, lance le projet de construction d'un nouveau bâtiment, sur le site de l'ancienne école Victor Hugo.



### L'évolution des effectifs

De 1928 à 1964, l'école ne comprend qu'un professeur. Puis en 1964, Mireille Nicet devient le deuxième professeur de l'école et assure les cours de solfège, avant de créer la classe de piano en 1971.

En 1975, l'école compte 4 professeurs pour une centaine d'élèves : Pierre Monteil, directeur, Franck Pradère, professeur de violon, Nicole Gallois, professeur de piano et Jean Dupin, nouvellement arrivé, professeur de trompette et ancien élève de Pierre Monteil.

Les élèves sont plus nombreux d'année en année : une dizaine en 1945, une centaine en 1975 puis 250 en 2000. Aujourd'hui, le conservatoire accueille plus de 500 élèves de tous âges.

Face à cette augmentation d'apprentis musiciens, les effectifs enseignants se renforcent progressivement. Ce sont aujourd'hui plus de 20 professeurs qui enseignent une gamme de plus en plus large d'instruments.

La qualité de l'enseignement dispensé se manifeste notamment par la réussite de ses meilleurs élèves qui poursuivront une carrière musicale qui vaudra à certains une renommée internationale.

Citons ceux qui sont devenus professionnels de la musique, avec, pour certains, un passage par le cursus complet des CNSM de Paris ou de Lyon :

- ✓ Gilbert Aloir, tubiste à la musique de la sûreté Nationale
- ✓ Isabelle Amondarain, professeur de flûte et formation musicale
- ✓ Michael Ballue, tromboniste et contrebassiste de jazz (CNSM Paris)
- ✓ Claude Barrière, bassoniste à l'orchestre de Montpellier (CNSM de Paris)
- ✓ David Busawon, trompettiste (CNSM Paris)
- ✓ Corinne Capus, professeur de clarinette et formation musicale
- ✓ Christian Castéra, corniste à la musique principale de l'armée de l'air
- ✓ Frédéric Couderc, saxophoniste et multi-instrumentiste de jazz (CNSM Paris)
- ✓ Marianne Dumas, violoncelliste
- ✓ Frédéric Dupin, trompettiste et tubiste de jazz
- ✓ Jean Dupin, directeur du conservatoire de musique de La Teste-de-Buch de 1975 à 2002
- ✓ Gilles Durot, percussionniste à l'ensemble inter contemporain et professeur au CNSMPD Paris
- ✓ Jérôme Etcheberry, trompettiste de jazz
- ✓ Alban Fourquet, trompettiste de jazz
- ✓ Jacques Fourquet, tromboniste à l'orchestre National de France. (CNSM Paris)
- ✓ Jean-Michel Fourquet, tromboniste à l'orchestre National de Bordeaux Aquitaine
- ✓ Christian Fourquet, tromboniste dans divers orchestres de variétés
- ✓ Jérôme Gatus, saxophoniste et clarinettiste de jazz
- ✓ Denis Girault, clarinettiste de jazz
- ✓ Jean-Philippe Ichard, compositeur
- ✓ Stéphane Iparraguirre, professeur de clarinette
- ✓ Carine Leloup, professeur de piano et formation musicale
- ✓ Isabelle Lesté-Lasserre, professeur de clarinette et formation musicale
- ✓ Marina Moureau, professeur de saxophone
- ✓ Jean-Pierre Monteil, clarinettiste à la musique de la sûreté Nationale
- ✓ Guillaume Nouaux, batteur de jazz
- ✓ Laurence Perry, clarinettiste à l'orchestre du Capitole de Toulouse (CNSM Lyon)
- ✓ Thierry Trégan, chanteur lyrique et tromboniste
- ✓ Stéphanie Vassal, professeur de violoncelle et formation musicale
- ✓ Marc Vella, compositeur et pianiste

---

## Le Conservatoire aujourd'hui

---

### La politique générale de l'établissement

#### => Contexte général

Les pratiques et la consommation culturelle évoluent au rythme d'une société en rapide mutation tant sur le plan de l'organisation du travail que de celui de la recherche de loisirs variés et directement accessibles.

Cette évolution oblige les établissements d'enseignement artistique à une nouvelle réflexion ayant pour objet la mise en place progressive de nouvelles formes de travail. Ainsi est-il nécessaire de redéfinir les missions et surtout de diversifier les partenariats qu'ils soient publics ou privés.

Le Conservatoire de musique à Rayonnement Communal (CRC) de La Teste-de-Buch est partie prenante de la Direction de la Vie culturelle de la commune.

Au niveau intercommunal, suite à la démarche de mutualisation des moyens avec les autres écoles de musique, encouragée par le projet Opus Bassin, d'harmonisation du fonctionnement et des tarifs ainsi que du transfert des enseignants, le conservatoire endosse le rôle d'un établissement à rayonnement intercommunal, quoiqu'encore en phase de gestation.

#### => Ses missions

La première mission du Conservatoire est de donner à tous les mêmes bases et les mêmes chances.

L'organisation des cursus par cycles d'études, basée sur le respect de l'évolution individuelle des élèves permet à chacun de gérer ses ambitions, qu'elles soient professionnelles ou non.

Le CRC n'est pas un simple outil de consommation mais bien un établissement de formation, ce qui n'exclut pas la notion de plaisir et de mixité sociale et culturelle.

Par ce projet d'établissement, le CRC veut affirmer sa vocation d'établissement culturel dans toutes ses composantes : lieu d'enseignement, de diffusion, de création, de production.

Moteur du service public de l'enseignement et des pratiques artistiques, il s'attache par conséquent à :

- porter une action culturelle et une formation destinée à des publics plus larges ;
- favoriser une plus grande visibilité de ses actions ;
- construire des actions et partenariats permettant cette visibilité étendue.

#### => La concrétisation opérationnelle de ces missions

### **Pédagogique et artistique**

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation et de formation des futurs amateurs aux pratiques artistiques et culturelles, au terme de chaque cursus, l'établissement délivre des diplômes qui témoignent des compétences, des connaissances et de l'engagement de ceux qui les ont obtenus.

Associés à un dispositif de masterclass et d'évaluation continue, les récitals de fin de cycle ne sont plus l'échéance obligatoire qui sanctionne mais plutôt la présentation au moment opportun d'un travail abouti.

Le CRC exerce sa mission pédagogique en cohérence avec les schémas d'orientation proposés par l'Etat dans le souci de favoriser la transversalité et les temps d'enseignement communs entre les disciplines. Il est aussi un lieu d'innovation pédagogique.

Il contribue enfin à la politique d'éducation artistique relevant de l'Education Nationale dans le cadre de l'enseignement général.

Il dispense des enseignements riches, diversifiés. La présence régulière d'artistes invités le place au cœur de la vie culturelle contemporaine. Une attention et une place constante sont accordées tant à la création contemporaine et aux cultures émergentes, qu'aux patrimoines artistiques, témoignant à la fois de l'histoire, de la vitalité et du renouvellement de chaque discipline.

## Culturelle et territoriale

Le Conservatoire de La Teste-de-Buch rayonne sur un territoire ; il suscite et accueille les partenariats culturels nécessaires à l'exercice de ses missions ; il est un lieu de ressources pour les amateurs ; il les informe, les aide à définir et éventuellement à assurer leurs formations ; il les accueille dans ses locaux et favorise le développement d'échanges et de collaborations entre groupes amateurs.

Centre d'animation de la vie culturelle il propose au public ses activités (travaux d'élèves) ; il entretient des relations privilégiées avec les partenaires artistiques et favorise les échanges avec les structures et associations culturelles, locales ou non.

Il contribue à la réduction des inégalités sociales d'accès aux pratiques culturelles au travers d'actions de sensibilisation et d'élargissement des publics.

## Sociale et familiale

Dans la limite des places disponibles, le CRC est ouvert à toute personne désireuse d'apprendre ou de perfectionner une pratique musicale, et en contrepartie de s'ouvrir à la découverte, la connaissance, au progrès et de faire preuve de régularité dans le travail quotidien, d'assiduité.

Cette démarche, qui diffère de l'enseignement général obligatoire émane d'un libre choix. Il importe donc que la motivation de l'élève soit forte, son travail personnel structuré et réfléchi aux fins de développer sa plus grande autonomie.

Parallèlement, le rôle de la famille est primordial. Dans le prolongement du cours, elle encourage, soutient, aide l'enfant à s'organiser. Observatrice privilégiée, elle peut faire remonter au directeur et aux enseignants toute information relative à la motivation, au travail et à l'épanouissement de l'enfant.

## Les évolutions récentes

Le Conservatoire privilégie l'aspect ludique de l'apprentissage tout en favorisant l'émulation par une pratique collective précoce associée au plaisir de jouer régulièrement devant un public.

En plus des auditions hebdomadaires, appelées « les mercredis du conservatoire », il assure plus d'une trentaine de manifestations par an :

- un grand concert en janvier autour du jazz ;
- le concert des élèves au printemps ;
- les concerts éducatifs en mai et septembre ;
- la fête de la musique
- des concerts au Zik Zac ;
- le concert des débutants à Noël ;
- les rendez-vous du conservatoire (auditions mensuelles du samedi) ;
- des masterclass à l'auditorium du Conservatoire : évaluation des élèves, projets interco Opus Bassin, invitation de musiciens ou d'artistes pour les concerts du service culture

Dans le même esprit, le Conservatoire, à l'origine issu de l'orchestre d'harmonie, a créé à son tour divers orchestres qui permettent à chacun de s'exprimer selon son niveau et ses appétences :

- les ateliers de musiques actuelles et de jazz ;
- le big band ;
- l'ensemble instrumental du Pays de Buch (ELPB-orchestre symphonique) ;
- les Chanterelles (ensemble à cordes pour débutants) ;
- les Papillons (orchestre d'harmonie cycle 1)
- l'atelier vocal ;
- la chorale Gospel ;
- l'orchestre adultes ;
- l'harmonie junior de la Côte d'Argent (associant le conservatoire de La Teste et l'école d'Arcachon).

## Les enseignements dispensés

### => Formation musicale

- Éveil musical pour 3 niveaux : moyenne section, grande section de maternelle et CP ;
- Formation Musicale, à partir de 7 ans ;
- Solfège ados-adulte,
- Formation musicale appliquée aux musiques actuelles,

### => Pratique instrumentale

- Instruments polyphoniques : Piano, Guitare, Percussions ;
- Cordes : Violon, Alto, Violoncelle, Contrebasse ;
- Cuivres : Trompette, Cor, Trombone, Tuba ;
- Bois et saxophones : Flûte traversière, Hautbois, Clarinette, Saxophones ;
- Jazz et musiques actuelles : Chant, Guitare jazz, Guitare jazz Manouche, Blues, musiques actuelles, Guitare flamenca, Guitare d'accompagnement, Guitare basse, Contrebasse jazz, Piano jazz, Batterie.

### => Pratique collective

- Les orchestres : Chanterelles (orchestre à cordes de 1<sup>er</sup> cycle), Papillons (orchestre à vent première moitié du 1<sup>er</sup> cycle), ensemble instrumental du conservatoire (petit orchestre symphonique à partir du 2<sup>nd</sup> cycle), orchestre adultes, orchestre d'harmonie junior (orchestre à vent fin de 1<sup>er</sup> cycle et début 2<sup>nd</sup> cycle), orchestre d'harmonie (orchestre à vent fin de 2<sup>nd</sup> cycle et 3<sup>e</sup> cycle), big band ou grand orchestre de jazz ;
- Les orchestres « associatifs » : certains orchestres sont déclinés en association parallèle permettant d'enrichir la pratique et de financer des sorties culturelles et éducatives : orchestre d'harmonie junior et Papillons (depuis 2012), Test'Ut Big Band (créé en 2013), orchestre d'harmonie de La Teste de Buch, pour les élèves de 2<sup>nd</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle du Conservatoire.
- Les ateliers : jazz et musiques actuelles, musique de chambre, chant et improvisation.

## L'évaluation des élèves

L'évaluation des élèves (auto-évaluation, évaluation continue, évaluation par cycles etc.) est clairement détaillée dans le cursus des études.

Notons cependant une spécificité : une évaluation de fin de cycle réalisée en partenariat avec les écoles municipales de musique d'Arcachon, de Le Teich et le conservatoire de Gujan-Mestras.

Elle se déroule en 2 temps :

- les professeurs extérieurs rencontrent les élèves dans le cadre de masterclass, les rassurent, prodiguent des conseils et fixent les objectifs à atteindre pour l'évaluation qui se déroule un mois plus tard.
- un concert public appelé « récital de fin de cycle ».

## Les partenariats développés

De nombreux partenariats enrichissent la vie de l'établissement ; ils sont construits avec l'Éducation Nationale (présentation d'instruments, projets communs), les parents d'élèves (APEC), ainsi qu'avec diverses associations artistiques et culturelles locales, comme l'orchestre d'harmonie de La Teste-de-Buch, l'harmonie junior de la Côte d'Argent, les Papillons, le Test'Ut Big Band et le point artistique de Cazaux.

Des interventions en milieu scolaire consistent en des concerts de présentation d'instruments à destination des élèves de grandes sections de maternelle, de CP et de sixième (au théâtre Pierre Cravey).

Les partenariats se manifestent aussi par les interventions d'ensembles du Conservatoire dans divers établissements comme l'hôpital, les maisons de retraite, le stade nautique ou sur le marché municipal.

---

## Les moyens de fonctionnement

---

### Ressources Humaines

Le Conservatoire de La Teste-de-Buch emploie 24 professeurs, pour un volume de 302 heures hebdomadaires de travail et 11.000 heures annuelles.

Les enseignants artistiques étant soumis à un régime horaire particulier (16 ou 20h hebdomadaires) ces 11.000 heures travaillées, ramenées en équivalent temps plein (ETP), représentent un peu plus de 11 postes de travail.

S'y ajoute les 2 postes administratifs d'accueil et d'assistanat de direction, juridiquement rattachés à la Ville et à la Direction de la Vie culturelle.

Le Directeur dispose d'une décharge pour exercer sa mission de Direction parallèlement à ses cours.

### Locaux

Le Conservatoire de Musique est aujourd'hui installé sur deux sites différents : au 6 rue du chemin aux dames et rue Chanzy (au sein de l'ancienne école Victor Hugo).

Sur le premier site, le Conservatoire dispose de :

- 1 halle d'accueil de 40 m<sup>2</sup>
- 1 secrétariat, salle des profs de 20 m<sup>2</sup>
- 11 salles de cours (dont le bureau du Directeur), pour une surface de 420 m<sup>2</sup>

Sur le second, le Conservatoire utilise une partie des salles de l'école, sur environ 340 m<sup>2</sup>.

La construction du nouveau conservatoire fait bien entendu partie intégrante du projet d'établissement 2022-2027. Elle doit prendre en compte le travail déjà effectué par l'équipe pédagogique et matérialisé dans le programme du précédent projet.

### Les instances de concertation

=> Au niveau de La Teste-de-Buch

- 2 conseils d'établissement ;
- 6 conseils pédagogiques ;
- des réunions pédagogiques par département pilotées par les coordinateurs et avec leurs équipes au cours de l'année scolaire copilotées avec la direction lors de la semaine de rentrée ;
- des réunions régulières de service pour l'équipe administrative et technique
- des réunions régulières du directeur pédagogique et de la responsable de l'administration avec la Direction de la Vie culturelle de la Ville.

=> Au niveau de La COBAS

- des réunions régulières des directeurs et des adjoints de direction avec la direction générale « proximité » ;
- des réunions avec le comité de pilotage rassemblant les directeurs, les élus et la direction « proximité » ;
- des réunions pédagogiques avec les collègues des autres conservatoires ;
- des réunions occasionnelles sur des thématiques RH, Finances, DMO avec les services concernés.

### Les ressources financières et matérielles

Les principales ressources du conservatoire sont :

=> Un budget de Fonctionnement (budget annuel prévisionnel)

Montant : 9500 €

Utilisé pour : la réparation et l'entretien des instruments, les accords des pianos, les partitions, les petites fournitures, les vignettes SEAM, les frais de SACEM etc.

=> Un budget d'Investissement (budget annuel prévisionnel)

Montant : 8800 €

Utilisé pour : Le renouvellement et l'évolution du parc instrumental, le mobilier, les partitions, les CD

### La communication

La communication aux usagers s'appuie sur le règlement intérieur et le règlement des études (voir Annexes).

La communication papier tend à disparaître (à l'exception des fiches d'inscription, des convocations aux évaluations de fin de cycle et aux concerts importants) au profit d'une communication numérique par mail ou par sms.

La communication externe est placée sous la responsabilité du service communication de la Ville.

---

## Bilan du projet d'établissement 2017-2021

---

### Axe 1 - Développer le travail d'échange et de réflexion sur la mise en réseau des écoles de musique et conservatoires du Sud Bassin

#### Objectifs correspondants

=> Coordonner et accompagner la réflexion des élus et des fonctionnaires dans le domaine de l'enseignement artistique, dans une démarche de prospective territoriale.

=> Faciliter la concertation pédagogique et la coopération des établissements d'enseignement artistique du territoire et développer la complémentarité entre les structures, en valorisant leur ancrage historique et territorial.

=> Développer des actions musicales et culturelles d'intérêt communautaire en direction d'un large public contribuant à faire naître l'identité culturelle de l'agglomération.

#### Explications et moyens à mettre en œuvre

Après la réalisation de nombreux projets pédagogiques transversaux et communautaires une nouvelle étape devrait permettre d'avancer sur un règlement des études commun aux différents établissements, des tarifs d'inscriptions identiques pour tous les habitants de la communauté d'agglomération et une mutualisation de l'ensemble des moyens.

Le Conservatoire à rayonnement communal de La Teste de Buch se devait d'endosser un rôle de conseil dans ce contexte.

Résultat :      Objectif atteint

De nombreux échanges avec les directeurs des écoles de musique voisines ont eu lieu, visant à la rédaction d'un règlement des études commun et à une réflexion sur un dispositif d'évaluation commun. Cela permet maintenant d'envisager la création d'un véritable Conservatoire à Rayonnement Intercommunal.

-----

### Axe 2 - Mettre en place les parcours découvertes pour les classes d'éveil

#### Objectifs correspondants

=> Aller plus loin que la simple présentation d'instruments vers de véritables cours collectifs d'initiation

=> Favoriser un choix d'instrument réfléchi

#### Explications et moyens à mettre en œuvre

Il s'agissait de déterminer avec l'équipe pédagogique, l'organisation de ce parcours de découverte et de fixer les créneaux horaires susceptibles d'accueillir les élèves et le volume de temps consacré par les professeurs concernés.

Résultat :      Objectif atteint

La mise en place des parcours « découverte » a permis aux élèves des classes d'éveil de découvrir et de pratiquer la plupart des instruments enseignés au conservatoire dans le cadre de cours individuels ou en petit groupe.

Bien que nécessitant une organisation particulière et contraignante, le résultat est tout à fait satisfaisant. Ce dispositif permet aux élèves d'orienter leur choix en matière de pratique instrumentale.

D'autre part, des instruments autrefois souvent délaissés sont parfois choisis par des élèves.

Seul léger inconvénient de ce parcours, les heures effectuées par les professeurs disponibles ne sont plus disponibles pour les cours de pratique instrumentale.

### Axe 3 - Renforcer la place de l'improvisation et de la création dans les parcours pédagogiques et l'évaluation des élèves

#### Objectifs correspondants

=> Inciter les élèves à créer, à improviser

=> Evaluer cette capacité au cours du cycle de formation

#### Explications et moyens à mettre en œuvre

Il convenait de déterminer avec l'équipe pédagogique l'organisation des évaluations et la place que pouvait prendre l'improvisation et la création dans le cycle de formation. Par exemple proposer, pour le récital de fin de cycle, une improvisation libre à partir d'une formule mélodique donnée, une improvisation sur une structure harmonique donnée ou l'interprétation d'une composition instrumentale de l'élève.

Il convenait aussi de donner aux enseignants qui le souhaitaient des principes pour intégrer ces éléments à leur pédagogie, par le biais de formations continues.

Résultat : Objectif atteint

Objectif totalement réussi : des cours d'improvisation et d'aide à la création, assurés par François Xavier de Turenne, compositeur et professeur de piano jazz, ont pu être mis en place.

Ils permettent aux élèves de se préparer à la validation des unités de valeur correspondantes.

Et la démarche est encouragée par une appréciation donnée lors des évaluations de fin de cycle en pratique instrumentale ou collective (assortie d'une note de contrôle continu en Formation Musicale).

### Axe 4 - Développer la classe de culture musicale

#### Objectifs correspondants

=> Étendre le module de culture musicale au 2<sup>e</sup> cycle de formation musicale

=> Intégrer le module dans l'évaluation du brevet de 2<sup>e</sup> cycle

#### Explications et moyens à mettre en œuvre

La classe de culture musicale créée en 2011 dans le prolongement de la préparation de l'option musique au bac, s'est ouverte aux adultes il y a 2 ans. Ces derniers ont participé à une présentation de concert de l'orchestre symphonique très enrichissante. Et les élèves du cycle 3 de formation musicale ont bénéficié, dès la rentrée 2015, d'un module « culture musicale » intégré à leur cours.

Résultat : Objectif partiellement atteint

Ce point n'a pas pu être réalisé comme prévu. Les cours de préparation de l'option musique au bac ne sont plus nécessaires suite aux réformes du baccalauréat.

Néanmoins, la culture musicale fait maintenant partie intégrante du cursus de formation musicale.

Des interventions par le professeur qui était chargé de cette discipline sont prévues avec le service culture, sous forme de conférences

#### Axe 5 - Clarifier et identifier les différents types de parcours personnalisés par cycle

##### Objectifs correspondants

=> Fixer précisément le nombre d'unités de valeur contenues dans les parcours de formation

=> Favoriser la personnalisation des parcours par les élèves

##### Explications et moyens à mettre en œuvre

Les élèves suivent généralement un parcours global intégrant FM, pratique instrumentale (et/ou vocale) en cours individuels et collectifs. Il leur est possible de choisir plusieurs options (dispenses, pratique collective vocale, orchestre, ateliers jazz ou musiques actuelles etc.).

Le nombre et les validations d'unités de valeur, notamment des pratiques collectives (orchestre ou petites formations, projet annuel ou ponctuel) nécessitent d'être mieux définies. Il faut permettre aux élèves de pouvoir mieux conduire leur parcours au sein du cycle.

Déterminer avec l'équipe pédagogique les différents types de parcours personnalisés possibles et établir un document clair pouvant être communiqué aux élèves et familles.

Résultat : Objectif en cours

Ce point est abordé dans le nouveau règlement des études commun aux quatre écoles et conservatoires de musique de la COBAS.

Le dispositif est en cours de validation.

#### Axe 6 - Améliorer le livret de l'élève

##### Objectifs correspondants

=> Créer un livret numérique de l'élève

##### Explications et moyens à mettre en œuvre

Il était envisagé d'évoluer vers un livret de l'élève informatisé que les parents pourraient consulter sur leurs ordinateurs avec un code, et intégrer la possibilité, pour les professeurs, de saisir des notes et des appréciations depuis leur domicile.

Une réflexion devait être menée avec le service informatique de la Ville quant au type de logiciel à utiliser et à la configuration pouvant permettre cette nouvelle fonctionnalité.

Résultat : Objectif atteint

Le livret de l'élève est maintenant disponible en version dématérialisée grâce à l'acquisition du logiciel iMuse.

Les appréciations saisies par les professeurs, depuis le poste informatique de leur choix, sont adressées aux parents par courriel chaque semestre.

## Axe 7 - Conforter le développement des pratiques collectives et initier les élèves à la direction d'ensembles

### Objectifs correspondants

=> Augmenter l'espace consacré aux pratiques collectives

=> Recentrer la pratique collective au cœur du cycle 1 de formation via un répertoire adapté

### Explications et moyens à mettre en œuvre

La pratique collective est à l'origine de la création de l'ancienne école de musique de La Teste-de-Buch. Elle est un élément fondamental qui motive les élèves à poursuivre leurs efforts. Elle leur permet de découvrir des répertoires, les styles et aussi de vivre les éléments constitutifs de la musique : précision du rythme, justesse, recherche de la sonorité, du phrasé, des dynamiques...

Par ailleurs, pratiquer la musique ensemble, c'est aussi apprendre à vivre ensemble. La pratique collective figure dans le règlement des études au titre des Unités de Valeur obligatoires afin de la positionner clairement au centre des études et de la préoccupation des musiciens.

Le Conservatoire municipal souhaite pérenniser tous ces ensembles instrumentaux et vocaux accessibles à tous y compris hors cursus. Pour cela, il prévoit dans ses nouveaux locaux suffisamment de salles adaptées à accueillir différents types de pratiques collectives (orchestre symphonique, harmonie, musique de chambre, atelier jazz et musiques actuelles, big band...).

Dans le cadre de ces activités, il faut veiller à ce que les élèves assurent tour à tour la direction d'ensembles vocaux ou instrumentaux. Une réflexion doit être menée sur un répertoire qui permettra de placer la pratique collective comme l'articulation principale des activités du cycle 1. Ce répertoire servira de support tant pour le cours de FM que pour le cours de pratique instrumentale.

Résultat : Objectif majoritairement atteint

Cet objectif est en grande partie atteint, la pratique collective est réellement le cœur d'activité du conservatoire.

Même si le nouveau conservatoire n'est pas encore construit, la mise à disposition des locaux de l'ancienne école Victor Hugo a permis aux pratiques collectives de se développer sans contrainte.

L'axe d'amélioration concerne l'enseignement de la formation musicale, qui reste traditionnel et assuré par des professeurs qui ne sont pas toujours spécialistes de la discipline.

Le choix du répertoire commun aux classes d'orchestres et de FM n'est d'autre part pas totalement abouti.

## Axe 8 - Asseoir le développement du département jazz & musiques actuelles

### Objectifs correspondants

=> Créer un espace dédié aux musiques actuelles et au jazz

=> Se doter de matériels et d'une logistique technique adaptée

=> Former des professeurs à la prise de son et au mixage

### Explications et moyens à mettre en œuvre

Le déploiement d'une offre enrichie relative aux musiques actuelles et au jazz passe par une réflexion sur les espaces disponibles et sur les moyens humains et techniques dont on doit disposer.

Des salles spécifiquement équipées devaient être créées et/ou aménagées afin d'accueillir les ensembles de musiques actuelles et de jazz (du trio au big band). Cela devait continuer à encourager la créativité des élèves et des professeurs (écriture, arrangements, mise en scène).

Il s'agissait aussi de mettre à la disposition des acteurs de ce département, une technique suffisante pour créer une ambiance de travail proche de la réalité professionnelle (son et lumière) des concerts pouvant se dérouler au Zik-Zac, au Théâtre Cravey, ou dans les concerts à l'extérieur comme le big band à Mios, Uzeste et Andernos.

Un effort doit être fait pour l'enregistrement des prestations des groupes et le travail du son, du mixage via l'outil informatique (achat de logiciel et formation des formateurs).

Résultat : Objectif atteint

La mise à disposition de salles de l'ancienne école Victor Hugo, pour la répétition et l'enregistrement, a permis à ce département de s'épanouir.

L'acquisition régulière de matériel destiné aux musiques amplifiées a permis de parfaire le parc instrumental et de se doter d'un matériel de qualité pour habituer les élèves à un environnement professionnel.

Une formation des professeurs in situ sur l'enregistrement et la prise de son est venue compléter le dispositif.

#### Axe 9 - Élargir l'offre de formation à des publics plus variés

##### Objectifs correspondants

=> Adapter la pédagogie des formations destinées aux adolescents

=> Développer et soutenir la pratique amateur adulte

=> Repenser la tarification pour ces publics

##### Explications et moyens à mettre en œuvre

L'équipe pédagogique voulait affirmer sa volonté de mettre en relation constante la pédagogie, la diffusion et la création et le soutien à la pratique amateur adulte. Des cours de groupe devaient alors permettre une approche ludique de la pratique instrumentale sans affecter le budget de fonctionnement de l'établissement.

Des cours spécifiques devaient être assurés et repensés en termes de pédagogie, au profit des adolescents et adultes, jusqu'à un niveau de fin de 1<sup>er</sup> cycle. Un nouveau chapitre du règlement des études consacrées à la pratique instrumentale adulte devait par conséquent être validé : encadrée dans un cursus de 6 ans maximum (2 cycles) la pratique instrumentale adulte serait continuée et complétée par les ateliers de pratique collective et orchestres.

Résultat : Objectif en cours

La rédaction et la validation du nouveau règlement des études, commun aux 4 établissements de la COBAS, est en cours.

#### Axe 10 - Maintenir la qualité de l'enseignement en encourageant la pédagogie de groupe

##### Objectifs correspondants

=> Privilégier la pédagogie de groupe

=> Uniformiser la durée hebdomadaire des cours entre les écoles de la COBAS

### Explications et moyens à mettre en œuvre

La qualité de l'enseignement est liée à l'attention et au temps que l'on peut accorder à chaque élève dans chaque discipline qu'elle soit individuelle ou collective. Le « règlement des études » validé par les 3 conseils (pédagogique, d'établissement, et municipal) traite de la durée hebdomadaire des cours. Ce règlement pouvait être réadapté en fonction des aménagements imposés par des nécessités pédagogiques (nouvelles directives ministérielles, redéfinition des cursus...). Et toute modification devait préalablement être validée par le conseil pédagogique.

Résultat : Objectif atteint sous réserve de nouveaux aménagements liés à l'intercommunalité.

La durée des cours de pratique instrumentale est maintenant de 30 minutes pour le cycle 1, 45 minutes pour le cycle 2 et une heure pour le cycle 3.

Afin d'harmoniser les durées de cours avec les écoles de musique d'Arcachon, Le Teich et le conservatoire de Gujan-Mestras dans le cadre de la mutualisation, le règlement des études commun devra préciser les nouvelles durées de cours adoptées par les quatre établissements.

Axe 11 - Développer l'action culturelle, encourager les projets pédagogiques transversaux aboutissant à une activité de diffusion

#### Objectifs correspondants

=> Développer le hors les murs

=> Créer des projets transversaux à plusieurs pratiques musicales

#### Explications et moyens à mettre en œuvre

En partenariat avec le service culture, il s'agissait de développer les master-classes d'artistes invités dans le cadre de leur programmation, les commandes d'œuvres, les résidences d'artistes.

Les projets visent aussi à permettre l'accès des ensembles du CRC aux musiciens extérieurs.

Toutes ces activités doivent être programmées en fonction de leur intérêt pédagogique (validé par le conseil pédagogique) un an au moins à l'avance, afin de s'assurer de la disponibilité des intervenants.

Résultat : Objectif atteint

Malgré une année scolaire profondément affectée par la situation sanitaire et ses contraintes, les rapports d'activités des précédentes années scolaires témoignent de la dynamique du conservatoire en matière de projets transversaux avec une programmation qui s'enrichit des projets communautaires « Opus Bassin »

Des concerts des élèves et des professeurs ont pu être organisés sur différents sites, et/ou en premières parties de spectacles.

Axe 12 - Poursuivre les partenariats engagés et en développer d'autres

#### Objectifs correspondants

=> Asseoir les partenariats existants

=> Créer de nouveaux partenariats

#### Explications et moyens à mettre en œuvre

---

Résultat : Objectif atteint

Continuation sereine des partenariats, sans réelles conventions mais avec une richesse d'échanges et d'actions, appréciables dans les rapports d'activités. La situation sanitaire a bien entendu quelque peu entravé toutes ces collaborations.

Poursuite des partenariats avec les associations culturelles voisines (l'orchestre d'harmonie de La Teste de Buch, l'harmonie junior de la Côte d'Argent, les Papillons, le big band, le groupe vocal du Capitalat, Bassin Jazz, Jazz Hot Club du Bassin d'Arcachon, jumelage, point artistique de Cazaux, écoles de danse), les organismes susceptibles d'accueillir des prestations d'élèves, comme les maisons de retraite, le Crédit Agricole, les restaurants ou bars, le marché municipal, le stade nautique.

Partenariats aussi avec les services municipaux à vocation culturelle ou éducative de La Teste de Buch et des villes voisines, la maison de la petite enfance, les écoles maternelles, élémentaires et le collège Henry Dheurle.

## Le projet d'établissement 2022-2027

Comme pour le précédent projet, il est indispensable d'avoir en mémoire les origines du Conservatoire de musique de La Teste-de-Buch, qui sont étroitement liées à l'activité initiale de l'orchestre d'harmonie, qui reste aujourd'hui une spécificité de l'établissement et en est un élément moteur et incontournable.

Aussi la pratique collective s'inscrit naturellement au cœur de notre réflexion pédagogique. Elle est, pour les orchestres, un vecteur d'ouverture et d'échange avec les autres établissements d'enseignement artistique de la COBAS ; l'orchestre à vents, à l'origine composé d'élèves de La Teste-de-Buch et d'Arcachon, s'est enrichi de jeunes Gujanais et Téchois à l'occasion de projets ponctuels ; l'orchestre symphonique et le big band accueillent également de jeunes musiciens des écoles voisines.

Les grands axes du projet 2022-2027 s'articulent par conséquent autour de cet historique et d'un contexte communautaire favorable à une harmonisation des pratiques et à un développement des synergies entre les établissements du sud bassin.

Ces synergies permettent d'envisager un classement du conservatoire de La Teste-de-Buch en Conservatoire à rayonnement départemental (CRD). Les axes suivants du projet d'établissement participent de cette volonté de constante amélioration et de consolider et valoriser la place du conservatoire dans la vie culturelle du sud-bassin :

- Articuler les offres par une complémentarité des approches.
- Diversifier les publics usagers en proposant une offre de qualité et adaptée aux attentes.
- Veiller à l'accessibilité de cette offre d'enseignement par une territorialisation adaptée.
- Maîtriser l'équilibre de l'évolution budgétaire en termes de fonctionnement (COBAS) et investissement (collectivités).

### AXE 1 DIMENSIONNER LE NOUVEAU BÂTIMENT AUX OBJECTIFS À ATTEINDRE

#### Objectifs opérationnels

##### 1 - Définir précisément le besoin d'espace

Veiller à ce que les plans du nouveau conservatoire prévu sur l'emplacement de l'ancienne école Victor Hugo respectent les dimensions indiquées dans le programme initial et incluent un auditorium de 150 places. Il est indispensable de prendre en compte le travail déjà effectué par l'équipe pédagogique et technique, matérialisé dans le programme du précédent projet réalisé par le cabinet « Emergences Sud ». L'auditorium communautaire de l'ancien projet Music'Pôle, sera substitué par un auditorium interne au nouveau bâtiment.

Indicateurs	Délais	Moyens
Les documents validés	1 an	Réunions de travail avec lecture attentive des documents (programmes, plans etc.)

##### 2 - Assurer l'accès de l'établissement et des cours aux personnes en situation de handicap

Il s'agit de veiller à la bonne configuration des locaux et de proposer des solutions adaptées pour l'accueil des personnes en situation de handicap ainsi qu'un accompagnement spécifique pour les élèves.

Indicateurs	Délais	Moyens
- Cours adapté au handicap rencontrés - Nombre de rdv parents/profs - Dispositif de coordination entre les établissements COBAS	1 an	Impliquer Marina Moureau actuelle référente handicap dans la lecture du projet

### 3 - Renforcer la surveillance des locaux hors jours et horaires d'ouverture

Le Nouveau conservatoire devra évidemment être sécurisé, ne serait-ce que pour protéger les instruments de musique du vol ou d'éventuelles dégradations, mais également pour assurer la sécurité des usagers

Indicateurs	Délais	Moyens
Sécurité du bâtiment	3 ans	Conciergerie ou agent de sécurité Digicode et vidéo surveillance

## AXE 2 INTÉGRER LE CONSERVATOIRE DANS LE FONCTIONNEMENT COBAS

### Objectifs opérationnels

#### 1 - Constituer des départements pédagogiques actifs au sein du périmètre COBAS

Dans le cadre du fonctionnement intercommunal, il est indispensable de structurer les classes puis de renforcer le travail en réseau des professeurs, de renforcer les échanges et la création de projets de façon équilibrée par famille instrumentale ou activités pédagogiques.

Indicateurs	Délais	Moyens
Emergence de véritables départements intercommunaux, par familles et/ou par type d'instruments, par disciplines (pratiques collectives, jazz & musiques actuelles)	5 ans	Nomination de coordonnateurs de départements avec décharge horaire ou heure complémentaire de coordination. Réunions de travail animées par les coordonnateurs

#### 2 - Valider un règlement des études commun

Ce document validé par les 4 directeurs proposera la mise en place de **parcours d'études** (avec des *parcours projets* et des *parcours libres*) comprenant **quatre séquences qui correspondent aux quatre cycles d'études actuels** (éveil, 1<sup>er</sup>, 2<sup>nd</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle déclinés en : *découverte, exploration, réalisation et approfondissement*).

Mettre en place un dispositif d'évaluation commun  
Adapter et harmoniser les différents dispositifs d'évaluation.

Indicateurs	Délais	Moyens
Document validé, organisation des évaluations	En cours de rédaction	Réunions de travail entre directeurs accompagnées par la coordonnatrice COBAS

## AXE 3 FAVORISER LE CLASSEMENT EN CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL (CRD)

### Objectifs opérationnels

#### 1 - Adapter la politique de recrutement aux exigences de classement

L'Arrêté du 15 décembre 2006 fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique précise :

Les conservatoires à rayonnement régional et à rayonnement départemental disposent pour assurer les enseignements et, en particulier, ceux du cycle d'enseignement professionnel initial en musique, dans chaque discipline enseignée, d'au moins un enseignant appartenant au cadre d'emplois des professeurs

territoriaux d'enseignement artistique ou titulaires du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur des conservatoires classés.

Il faut favoriser une démarche de recrutements au niveau de la COBAS qui permette d'atteindre cet objectif.

Indicateurs	Délais	Moyens
- Nombre de professeurs d'Enseignement Artistique (PEA) - Nombre d'enseignants titulaires	5 ans	Formation des enseignants Préparation au concours Recrutement externe

## 2 – Participer à l'étude des aménagements et favoriser leur mise en place au niveau communautaire

1. Harmoniser avec les autres établissements d'enseignement artistique de la COBAS des recrutements qui permettent l'ouverture de classes, de façon à compléter l'offre : Chant Lyrique, Basson, Musique de chambre, musique baroque, musiques traditionnelles, MAO.
2. Créer des Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) en primaire, collège et lycée avec des établissements privilégiés.
3. Encourager les projets d'orchestre à l'école, avec collaborations ou recrutements d'enseignants DUMI.
4. Articuler la mise en place d'un enseignement de Cycle 3 renforcé
5. Participer à l'étude qui déterminera quelle sera la seconde discipline la plus adaptée. À l'heure actuelle les textes imposent l'enseignement d'une seconde discipline comme la danse ou le théâtre pour pouvoir prétendre à l'obtention du label CRD.

- L'intégration de la danse
- L'intégration du théâtre
- Le partenariat avec des structures d'enseignement de la danse ou du théâtre existantes
- Un partenariat avec l'école du cirque
- Le rapprochement avec le monde associatif

Indicateurs	Délais	Moyens
Les réalisations effectuées	5 ans	Réunions de travail Heures d'enseignement Recrutements

## AXE 4 DÉFINIR DES PARCOURS PÉDAGOGIQUES GARANTS D'UNE OUVERTURE AU PLUS GRAND NOMBRE

### Objectifs opérationnels

#### 1 – Parcours projets

Clarifier les différents types de parcours (amateurs, adultes, hors cursus, personnalisés)

Indicateurs	Délais	Moyens
Eléments mentionnés dans le nouveau règlement des études	2 ans	Concertations, réunions

## AXE 5 ENRICHIR ET DÉVELOPPER LES PARTENARIATS

### Objectifs opérationnels

#### 1 - Formaliser les partenariats déjà engagés

De nombreux partenariats sont actifs avec les associations culturelles voisines (orchestre d'harmonie, harmonie junior de la Côte d'Argent, le Test'Ut big band, groupe vocal du Captalat, Jazz Hot Club du Bassin d'Arcachon, comité de jumelage, point artistique de Cazaux, écoles de danse, cinéma sans frontières), les organismes susceptibles d'accueillir des prestations d'élèves (maisons de retraite, banques, bars et restaurants, marché municipal), les services municipaux à vocation culturelle ou éducative de La Teste de Buch et des villes voisines (petite enfance, écoles maternelles et élémentaires, collège). La collaboration n'est toutefois que rarement formalisée.

Indicateurs	Délais	Moyens
- Nombre de conventions	1 an	Modèle de convention à faire valider par le pôle culture et le service juridique

#### 2 - Développer de nouveaux partenariats

Il convient d'étendre le champ d'influence du Conservatoire au-delà du bassin, au niveau départemental et régional, dans le cadre de collaborations avec d'autres établissements sur des projets phares, des master classes, des résidences d'artistes, des stages.

Peuvent être envisagés un partenariat avec le Conservatoire Régional de Bordeaux, le Pôle supérieur (PESMD), les conservatoires départementaux (Dordogne, Landes, Lot et Garonne) et d'autres établissements d'enseignement artistique départementaux et régionaux.

Indicateurs	Délais	Moyens
- Nombre de conventions	5 ans	Modèle de convention à faire valider par le pôle culture et le service juridique

## AXE 6 ENCOURAGER LA CRÉATIVITÉ

### Objectifs opérationnels

#### 1 - Maintenir les U.V. (Unités de Valeur) d'improvisation et de composition

Des unités de valeurs obligatoires et des cours de préparation spécifiques donnent des résultats convaincants.

Il est difficile d'imposer aux autres établissements de la COBAS de préparer leurs élèves à valider ces unités de valeurs dans le cadre de notre organisation pédagogique commune.

Il faudra donc veiller à maintenir cette orientation au conservatoire de La Teste en proposant aux élèves de valider ces UV qui figureront sur leur diplôme de fin de cycle.

Il faut continuer de dispenser les cours de préparation à ces UV et même en augmenter le nombre si nécessaire.

L'objectif est d'encourager les usagers à développer leur curiosité, leur créativité et la consolidation de tous les éléments que favorise l'improvisation et la composition à travers une pratique ludique et enthousiasmante.

Indicateurs	Délais	Moyens
Maintien des UV improvisation & création en développant les cours de préparation	1 an	

## 2 – Proposer aux élèves volontaires des autres établissements de rejoindre le dispositif

Accueillir dans un premier temps les élèves des conservatoires et écoles de musique de la COBAS qui souhaitent suivre cette formation.

Préciser ensuite le contenu des cours préparatoires à ces unités de valeur pour proposer que ces enseignements soient également dispensés dans les autres établissements par les professeurs qui le souhaitent.

Indicateurs	Délais	Moyens
Participation des élèves	2 ans	Cours adaptés, formation et heures d'enseignement

## 3 – Ouvrir le concours de composition aux élèves d'autres établissements

Étudier la possibilité de donner une dimension intercommunale puis départementale au concours de composition organisé à la suite des passages d'UV de création, et celle de développer un système de mécénat pour attribuer des récompenses plus importantes aux lauréats.

Indicateurs	Délais	Moyens
Participation des élèves	5 ans	Cours adaptés

## 4 – développer une vraie classe de MAO (musique assistée par ordinateur)

Permettre l'acquisition du matériel nécessaire à la création d'une véritable classe de MAO

Indicateurs	Délais	Moyens
Le matériel	5 ans	Moyens financiers à évaluer, environ 10 000€ Heures d'enseignement.

